

## AVIS DE COURSE

### « CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE VOILE D'ILLE ET VILAINE » 2022/2023

### AUTOMNE 2022

### Dériveurs – Quillards – Catamarans – Windsurf – VRC

### GRADE 5B



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

*Placer [NP] au début de chaque règle à laquelle cela s'applique.*

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

*Placer [DP] au début de chaque règle à laquelle cela s'applique.*

## 1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les prescriptions nationales
- 1.3 - les règlements fédéraux
- 1.4 - *tout autre document applicable*

## 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard 3 jours avant le début de l'épreuve
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://cdv35.com>

## 3 COMMUNICATION

- 3.1 La localisation du tableau officiel sera précisée dans les IC de chaque épreuve

## 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes figurant dans le tableau ci-dessous et qui se seront acquittés des droits d'inscription.

- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile de l'année en cour:

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,

- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

- 4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- 4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

- 5.1 Les droits sont les suivants :

Droits d'inscription pour les coureurs licenciés en Ille et Vilaine	Droits d'inscription pour les coureurs licenciés hors de l'Ille et Vilaine
Gratuit	5€ par membre d'équipage

## 6 PUBLICITE

- 6.1 [DP] [NP] Les bateaux [doivent] [peuvent être tenus] d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

- 6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

## 7 PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription sur place le jour de l'épreuve

7.2 Contrôle de l'équipement et jauge d'épreuve :

Un contrôle de l'équipement pourra être effectué tel que prévu dans les IC

7.3 Jours de course :

Série	Date	Club organisateur
<u>Optimist critérium</u>	Samedi 15 octobre	Saint Briac
	Samedi 26 novembre	CN Bain de Bretagne
<u>Optimist D1/D2</u>	Dimanche 2 octobre	SNBSM (Bon Secours)
	Dimanche 27 novembre	CNR (Saint-Suliac)
<u>ILCA</u>	Dimanche 27 novembre	CNR (Saint-Suliac)
<u>Inter-série cata</u>	Samedi 15 octobre	SurfSchool
	Samedi 12 novembre	YC Saint-Lunaire
	Samedi 26 novembre	SNBSM (Bon Secours)
<u>Critérium Windsurf</u>	Dimanche 16 octobre	Wishbone club Dinard
	Dimanche 30 octobre	SurfSchool (port de Saint-Malo)
	Samedi 19 novembre	YC Saint-Lunaire
<u>Windsurf D2</u>	Dimanche 16 octobre	Wishbone club Dinard
	Dimanche 30 octobre	SurfSchool (port de Saint-Malo)
	Samedi 19 novembre	YC Saint-Lunaire

7.4 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
Toutes	5	5

7.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course ne sera pas donné avant 10h00

7.6 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h00

## 9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

### 10 Matériel de sécurité

[DP] **Matériels de sécurité :**

Pour les planches autres que Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :

- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
- Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240

Pour les Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :

- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
- Le port du casque conforme EN 1385
- Le gilet de protection et aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

## 11 LIEU

11.1 Le tableau en Annexe 1 fournit l'adresse du lieu de l'épreuve.

## 12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans le IC de chaque épreuve

## 13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## **14 CLASSEMENT**

**14.1** Le système de classement est conforme à l'annexe A

**14.2** 1 course validée est nécessaires pour valider la compétition.

**14.3** a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## **15 PLACE (parking ou PORT)**

[DP] [NP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont dans le [parc à bateaux] [port].

## **16 PROTECTION DES DONNÉES**

### **16.1 Droit à l'image et à l'apparence :**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

### **16.2 Utilisation des données personnelles des participants**

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant [dpo@ffvoile.fr](mailto:dpo@ffvoile.fr) ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

## **17 ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## **18 PRIX**

Les prix seront distribués comme suit :

Pour les premiers, second et troisième de chaque catégorie féminine

Pour les premiers, second et troisième de chaque catégorie masculin/mixte.

## **19 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter

Le Comité Départemental de Voile d'Ille et Vilaine

06 77 55 77 01

[comite.voile35@gmail.com](mailto:comite.voile35@gmail.com)

## Annexe 1

<b>Club</b>	<b>Adresse</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Mail</b>
Centre Nautique de Cancale	Plage de Port Mer 35260 CANCALE	02 99 89 90 22	<a href="mailto:contact@centrenautiquecancale.fr">contact@centrenautiquecancale.fr</a>
Centre Nautique de Rennes	Quai de Rance 35430 Saint-Suliac	02 99 58 48 80	<a href="mailto:cn.rennes@nautisme-saint-suliac.com">cn.rennes@nautisme-saint-suliac.com</a>
Centre Nautique de Bain de Bretagne	Avenue Guillotin de Corson 35470 BAIN DE BRE- TAGNE	02 99 43 72 03	<a href="mailto:cn2b.35470@gmail.com">cn2b.35470@gmail.com</a>
SNBSM Bon Secours	Site de Bon secours – Saint-Malo	02 99 40 11 45	<a href="mailto:voilelegere@snbsm.com">voilelegere@snbsm.com</a>
Surf School	Ecole de voile 2, avenue de la Hoguette 35400 SAINT- MALO	02 99 40 07 47	<a href="mailto:contact@surfschool.org">contact@surfschool.org</a>
Wishbone Club de Dinard	Pont d’Emeraude – Plage de l’Ecluse – 35800 DINARD	02 99 88 15 20	<a href="mailto:wcdinard@gmail.com">wcdinard@gmail.com</a>
Yacht Club de Saint Briac	68 rue de la salinette 35800 Saint-Briac-sur-Mer	02 99 88 92 66	<a href="mailto:ecoledevoile@ycsb.fr">ecoledevoile@ycsb.fr</a>
Yacht Club de Saint Lunaire	BOULEVARD DE LA PLAGE B P 15 35800 SAINT-LUNAIRE	02 99 46 30 04	<a href="mailto:ycsl@ycsl.net">ycsl@ycsl.net</a>